

AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

MANIFESTATION : Forum des initiatives sur les enjeux de la biodiversité

Fiche n° : 2065

PORT(s) CONCERNE(s) : Vieux Port (ombrière)

L'association FNE PACA regroupant 250 associations sur le territoire souhaite organiser un forum des initiatives, le 4 septembre 2021 sous l'ombrière du Vieux Port (ou sur la place bargemont), sur les enjeux locaux de biodiversité « hors les murs » du congrès de l'IUCN. FNE Provence-Alpes-Côte-d'Azur mobiliserait des acteurs locaux pour venir tenir un stand et un programme d'animation toute la journée du 4 septembre 2021 sous l'ombrière du Vieux Port. Chaque structure aurait un espace sur lequel elle pourrait exposer des enjeux locaux de biodiversité tout en réalisant des animations pour impliquer les citoyens. Des panneaux d'exposition, des scénettes de théâtre, des jeux et autres types d'animations rythmeraient la journée.

ESPACES DEMANDES

A terre : sous l'ombrière - surface de 700m² - le 04 septembre 2021 de 8h à 18h montage et démontage inclus

A flot :

ORGANISATEUR : FNE Provence-Alpes-Côte-d'Azur

14 Quai de Rive Neuve
13007 MARSEILLE

Contact : CHAUDON Nathalie
Fonction : Responsable sur le site
Téléphone : 06 20 48 15 59

N° dossier OE :
Date saisie : 22/06/2021

Email : contact@fnepaca.fr

DECISION 2020 : Sans objet

AVIS TECHNIQUE

Technique : capacité d'accueil et d'occupation

observation :

sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)

Préconisation tarifaire : Manifestation à caractère non commercial

ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

MONTANT PLEIN TARIF

2 181,48 €

ABATTEMENT - POSTES A FLOT	
80% événements qui participent au rayonnement du territoire	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	
ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS	
50% événements qui participent au rayonnement du territoire	
85% événements à caractère non commercial	327,22 €
95% événements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole	
ABATTEMENTS - PLAN D'EAU	
25% événements qui participent au rayonnement du territoire	
50% manifestations liées à la compétence nautisme de la Métropole	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	

Choix de la Tarification à cocher

AVIS FAVORABLE	
OUI	NON

Manifestation à caractère non commercial	327,22 €	<input checked="" type="checkbox"/>

AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)

signature :

observation :

NB : Dans un souci d'efficacité, et pour limiter les échanges,

- 1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.
- 2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.
- 3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, la proposition de plein tarif sera considérée comme **acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.
- 4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, la proposition de remise sera considérée comme **rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.